

PACTE ECONOMIQUE LOCAL GRENOBLE ALPES PAYS VOIRONNAIS FEUILLE DE ROUTE 2023

« Solidaires pour relever les défis du territoire Grenoble-Alpes »

Dans le cadre du *Pacte Economique Local Grenoble Alpes*, le **Pays Voironnais** s'engage sur des actions et coopérations locales, concrètes et solidaires avec les acteurs publics et privés du territoire, pour réussir les transitions au service de notre territoire et de son attractivité.

En 2023, le **Pays Voironnais** mettra ainsi en œuvre, sur le territoire Grenoble Alpes, les actions **collectives (en bleu)** et individuelles (en noir) détaillées dans la présente feuille de route, et rendra compte de leur avancement auprès des partenaires du Pacte.

1. Développer ensemble une stratégie économique favorisant les transitions écologique, énergétique, numérique et sociétale

- Co-animer l'Observatoire économique Grenoble Alpes afin de produire et diffuser une offre d'analyse de données économiques sur le territoire

Indicateurs : au moins 2 notes de conjoncture et 2 observatoires et bilan de leur diffusion

- Réunir chaque semaine les acteurs économiques locaux et la collectivité du Pays Voironnais, au sein du comité économique Econex sur les enjeux du développement économique et co-construire des actions

Indicateurs : au moins 20 réunions Econex ; taux de participation ; nombre d'entreprises représentées ; bilan d'impact des actions co-construites

2. Soutenir la dynamique collective de recherche et d'innovation qui fait la force de notre territoire, pour mieux faire face aux transitions

- Soutenir financièrement les pôles de compétitivité Minalogic et Cimes, la French Tech Grenoble, réseau initiative, Isère Entreprendre et Ronalpia

Indicateurs : montants financiers engagés ; bilan d'impact des actions soutenues

3. Mieux nous connaître et partager nos projets et nos savoir-faire pour être plus forts ensemble

- Soutenir financièrement les réseaux d'entreprises du Pays Voironnais (UNIRV, ACCEVE, Association de Centr'Alp et Relève) pour permettre les échanges de pratiques et l'entraide entre professionnels

Indicateurs : montants financiers engagés ; taux de participation des entreprises à ces réseaux ; bilans

4. Nourrir notre écosystème par des partenariats et des achats donnant toutes leurs chances aux acteurs du territoire

- Co-pilotage de l'évènement annuel sur l'Economie Sociale et solidaire qui permet la mise en relation des grands groupes et des entreprises de l'ESS

Indicateurs : réalisation de l'évènement, nombre de participants

- Participer à l'augmentation des produits bio et locaux dans les approvisionnements alimentaires des restaurants d'entreprises (AMAP, restauration collective, etc.)

Indicateurs : Participation à au moins 75% des réunions ; s'engager sur au moins un des axes suivants : restauration collective avec 20% de bio/local, sensibilisation contre le gaspillage, services aux salariés, etc.

- Co-animer le déploiement local d'une plateforme numérique d'échange et de mutualisation B2B (achats, compétences, formations, équipements, appels d'offre, partenariats)

Indicateurs: nombre d'utilisateurs ; volume des échanges

- Être un acheteur responsable vis-à-vis des PME fournisseurs de la collectivité par l'inclusion de critères et/ou de clauses environnementales et sociales dans les consultations d'achat et le maintien des délais de paiement des fournisseurs à maximum 20 jours

Indicateurs : évolution du nombre de marchés publics contenant des critères et/ou des clauses environnementales ou sociales et leurs volumes financiers ; évolution du nombre de PME locales dans les marchés attribués et leurs volumes financiers ; délais de paiement effectifs des fournisseurs

5. Réduire les impacts environnementaux de nos activités

- Accroître le nombre de véhicules à faibles émissions de la collectivité et installer des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics pour réduire leur impact énergétique

Indicateurs : volume d'investissements réalisés ; taux de réduction de la consommation énergétique des bâtiments du Pays Voironnais

- Outiller les acteurs privés du territoire afin de les aider à réduire l'impact environnemental de leurs activités par des accompagnements et des financements (étude énergétique, chaleur renouvelable ; accompagnement à la gestion écologique des espaces verts ; accompagnement à la lutte contre le gaspillage alimentaire, etc.)

Indicateurs : nombre de véhicules à faibles émissions achetés ; volume d'émissions polluantes évitées ; volume de gaspillage alimentaire évité ; montant des aides apportées par dispositif ; nombre de bénéficiaires

6. Contribuer à développer et maintenir les compétences sur le territoire et à faire se rencontrer emplois et compétences

- Financement des actions en faveur de l'emploi et de la formation sur le territoire : financement de la Maison de l'emploi ; accompagnement des entreprises pour leurs problématiques RH ; faciliter l'organisation d'actions de formation

Indicateurs: nombre de formations organisées ; nombre de personne ayant trouvé un emploi

- Publication d'un cahier/an nommé « bonnes nouvelles de l'économie » qui valorise les entreprises du territoire et les métiers auprès du jeune public

Indicateurs : sortie du livret ; nombre d'entreprises et d'organismes de formation présents à l'intérieur

7. Rendre notre territoire plus visible et plus attractif, et en faire une vitrine de nos savoir-faire locaux

- Accroître la place donnée sur nos stands aux TPE/PME locales, lors des grands salons permettant de valoriser le territoire (SIMI, MIPIIM, SEPEM, Smart City, IBTM, Pollutec, etc.)

Indicateurs: nombre d'entreprises bénéficiaires ; satisfaction des participants

8. Participer à la gouvernance du Pacte et mettre en œuvre les actions de nos feuilles de route, en nous appuyant sur les outils et coopérations existants

- Co-animer la gouvernance du Pacte en allouant des moyens à la réalisation des actions de sa feuille de route, en identifiant un référent pour leur suivi, en actualisant les feuilles de route, en mesurant les résultats, et étant présent lors des événements annuels

Indicateurs: montant des financements mis à disposition ; nombre de temps forts organisés ; satisfaction des partenaires ; retombées presse

Pour le Pays Voironnais,
Bruno CATTIN
Président
Le 23 juin 2023

